



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Prévention de la violence domestique en pharmacie

Lancement d'une formation en ligne destinée au personnel des pharmacies pour détecter les victimes de violence domestique et les orienter vers les prestations de soin du réseau vaudois

Le Canton de Vaud déploie la première formation en ligne sur la problématique de la violence domestique destinée aux pharmaciens et aux assistants en pharmacie des 260 officines du Canton. Ces professionnels de santé pourront se familiariser avec la problématique et disposer d'outils pour détecter et orienter les victimes de violence domestique.

La police intervient en moyenne 4 fois par jour pour des situations de violence domestique, ce qui représente plus de 1600 interventions par année et près de 50% des infractions de violence en général. Isabelle Moret, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine ajoute : « Certaines victimes n'oseront pas pousser la porte d'un foyer d'hébergement ou appeler la police, disposer de relais au plus près de leur quotidien est essentiel pour les orienter vers l'aide dont elles ont besoin. C'est pourquoi, proposer aux équipes de terrain des formations spécifiques comme celle que nous présentons aujourd'hui est essentiel ».

Le personnel des pharmacies peut être confronté quotidiennement à des personnes qui viennent chercher des médicaments pour traiter les conséquences physiques ou psychiques de la violence subie. « L'officine est en effet un lieu accessible sans rendez-vous, dans lequel les victimes sont susceptibles de se rendre spontanément, et elle constitue un excellent point d'entrée dans le réseau vaudois. Ces professionnels de santé jouent ainsi un rôle clé pour orienter les victimes vers les prestations d'aide », souligne Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale.

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) et la direction générale de la santé (DGS) ont mandaté l'entreprise Takeoff Concept pour développer cette formation. Elle permettra aux professionnels des pharmacies d'acquérir les connaissances nécessaires à la détection des victimes, la compréhension de la problématique de la violence dans le couple et à ses mécanismes sous-jacents, mais aussi de connaître les dispositions légales permettant de protéger les femmes concernées et les prestations d'aide disponibles, afin de pouvoir les orienter efficacement. Les personnes victimes pourront trouver en pharmacie un accueil bienveillant et des ressources pour mettre fin à la violence domestique subie.

La SVPH (Société Vaudoise de Pharmacie) est associée à cette formation et gère sa promotion et les inscriptions des professionnels intéressés.



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre

Renseignements complémentaires :

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, 021 316 50 04 ; DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, 021 316 60 10 ; DEIEP, Maribel Rodriguez, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), 021 316 61 24 ; DGS, Marie-Christine Grouzmann, Pharmacienne cantonale, 021 316 50 04